

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 25-220-1915 25 février 1915

n° 25-220-1915 25

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

25 février 1915

Numéro JO

n° 220 du 28/02/1915

Date du numéro

28 février 1915

### TEXTE INTÉGRAL

Par décision du 25 février 1915, le Chef du 1er Bureau du Secrétariat Général, chargé de l'administration du Domaine public et local à la Côte Française des Somalis a été désigné pour remplir les fonctions de contrôleur des opérations financières accomplies dans Colonie par Administrateur séquestre des biens des sujets austro-hongrois et allemands situés à Djibouti.